

*L'ajournement*

inutile de dire que le Vitavax 200 est un produit chimique à manipuler avec précaution. Le Népal utilise surtout ce produit dans une de ses nombreuses usines modernes de traitement des semences qui appartiennent à l'État et il sert à enrober les semences de blé pour le programme national d'ensemencement. L'agent du fabricant à Katmandu réemballe en petits sachets de cinq grammes environ deux tonnes du produit sur les six à huit tonnes que le Népal consomme chaque année afin de le distribuer aux agriculteurs qui participent au programme gouvernemental. L'utilisation du Vitavax 200 n'est pas autorisée au Canada même si le produit est fabriqué chez nous pour l'exportation. D'autres variantes du produit conviennent mieux au climat et au sol canadiens et l'on vend chez nous des formules équivalentes. Néanmoins, d'après les renseignements que m'a fournis le ministère, l'utilisation du Vitavax 200 est autorisée aux États-Unis et le produit est exporté dans le monde entier.

Le Vitavax est un produit chimique agricole, mis au point et fabriqué au Canada, qui a largement contribué à enrayer les maladies des plantes céréalières et à accroître la production.

Les produits chimiques servant à traiter les semences ont été expérimentés au Népal à partir de 1966 et après avoir essayé plusieurs variantes du Vitavax en 1974, le Népal a passé ses

premières commandes de Vitavax 200 en 1975 et 1976. Satisfait des résultats et de la hausse de production qui se situerait entre 10 et 20 p. 100, le Népal a demandé au Canada de lui fournir ce produit à la fin de 1977 et sa demande a été approuvée au début de 1978. On considère que ce produit chimique joue un rôle vital dans le traitement des semences et la production de blé.

Le député de Regina-Est a parlé plus tôt des problèmes que nous avons éprouvés avec certaines formules de Vitavax pour la production de certaines variétés de semences dans l'ouest du Canada. Je tiens à signaler que le cas dont il a parlé concernait un petit échantillonnage de graines de colza traitées au Vitavax RS. Et pourtant le Vitavax 200 est utilisé au Népal pour le blé.

Monsieur l'Orateur, il semble que mon temps de parole soit écoulé et je vous remercie donc de m'avoir permis de donner cette réponse.

[Français]

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée avoir été adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain à 2 heures de l'après-midi.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 30.)